

385



Carros, le vendredi 15 novembre 2024

ARRETE MUNICIPAL 81/24-PM
REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT SUR LE PARVIS DE LA MEDIATHEQUE
LORS DES MANIFESTATIONS
LE 30 NOVEMBRE 2024 ,LE 3 DECEMBRE 2024 ET DU 13 DECEMBRE 2024 AU
15 DECEMBRE 2024

Nous Yannick BERNARD, Maire de CARROS,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L-2211-1 à L2212, L2212-5 et L2213 à L2213-31

Vu le Code de la Route et notamment les articles R471-10, R325-12

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes et les textes subséquents

Vu la demande du service évènementiel Franck GASNIER en date du 13 novembre 2024 par mail

Considérant que pour permettre les manifestations , il y a lieu de réglementer le stationnement sur la place P.M.R du parvis du c.c.a.s et de la médiathèque.

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Le stationnement sera interdit sur la place P.M.R à tous véhicules SUR LE PARVIS DE LA MEDIATHEQUE:

- Le samedi 30 novembre 2024 de 9h à 17h pour le TELETHON
- Le mardi 3 décembre 2024 de 18h à 21h Pour les ILLUMINATIONS DE NOËL
- Du vendredi 13 décembre 2024 au dimanche 15 décembre 2024 pour le MARCHÉ DE NOËL

ARTICLE 2 - Une signalisation sera mise en place par les Services de NCA 72h avant.

ARTICLE 3 - Outre les recours gracieux et hiérarchiques qui s'exercent dans le même délai, un recours contentieux pour excès de pouvoir peut-être déposé au Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois.

ARTICLE 4 - Les véhicules en infraction au présent arrêté, seront enlevés par la fourrière municipale. Les frais d'enlèvement seront à la charge exclusive des propriétaires des véhicules.

ARTICLE 5 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CARROS, le Capitaine des Sapeurs-Pompiers de Carros, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale de CARROS, Madame La Directrice Générale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Un exemplaire leur sera transmis pour ampliation.

Le Maire,
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes
Conseiller métropolitain Nice Côte d'Azur

Yannick BERNARD

